



ACKERMAN

DEPUIS 1811

DOSSIER DE PRESSE
RÉSIDENTE ACKERMAN-FONTEVRAUD

10^E ÉDITION DE LA RÉSIDENCE ACKERMAN-FONTEVRAUD

(à partir du 23 mai 2024)

À Saumur, la Maison Ackerman dévoile « Le coup de folie », une installation architecturale signée par le duo de designers Barreau & Charbonnet

Maison pionnière des fines bulles de Loire, la Maison Ackerman est aussi une grande destination œnotouristique grâce à ses impressionnantes caves troglodytiques aménagées dans d'anciennes carrières de tuffeau, qui offrent des conditions idéales pour l'élevage de ses vins et qui servent d'écrin à la Résidence Ackerman-Fontevraud.

En effet, la Maison Ackerman, grand site patrimonial, est également un haut lieu de culture et d'expérimentation, Grand prix d'or des premiers Trophées de l'œnotourisme en 2019 dans la catégorie Art et culture.

Issue de l'engagement de la Maison Ackerman pour la création contemporaine, la Résidence Ackerman-Fontevraud vise à soutenir l'émergence de nouvelles

formes d'expression plastique grâce à l'accueil, chaque année, d'artistes invités à concevoir des œuvres in situ. En 2024, c'est le duo composé des designers nantais Nicolas Barreau et Jules Charbonnet qui a été sélectionné par la Résidence Ackerman-Fontevraud à la suite d'un appel à création demandant à revisiter le motif nostalgique du kiosque à musique dans un projet d'installation pouvant permettre l'organisation de performances.

Titree « Le coup de folie », l'œuvre créée est une rêverie, laquelle entremêle les inspirations, les échelles, les matières et les références. Elle a été positionnée au milieu des arbres centenaires du parc historique de la Maison Ackerman. Une hardiesse qui vise à célébrer les dix ans de la Résidence Ackerman-Fontevraud.



LES 10 ANS DE LA RÉSIDENCE ACKERMAN-FONTEVRAUD

Impulsé par la Maison Ackerman et fruit d'un partenariat avec l'Abbaye royale de Fontevraud, haut lieu de mémoire et de culture, le projet de Résidence Ackerman-Fontevraud vise à favoriser de nouvelles formes d'expression plastique au travers d'une résidence artistique, soumise à un appel à création.

Chaque année, une proposition est ainsi sélectionnée et un artiste ou un collectif d'artistes invité à investir le site saumurois de la Maison Ackerman pour y concevoir une installation qui entrera en résonance avec son environnement.

La Résidence Ackerman-Fontevraud est l'aboutissement d'un engagement ancien de la Maison Ackerman dans le

soutien à la création contemporaine qui s'inscrit lui-même dans la volonté de faire de la Maison Ackerman un lieu de vie, de rencontre et de partage. Ancrée dans son territoire, celle-ci est en effet historiquement investie dans le développement d'une offre œnotouristique expérientielle, porteuse de sens et d'émotions.

Ainsi, les visiteurs qui en découvrent les exceptionnelles caves monumentales accèdent aussi, au travers d'un parcours scénographié, à des installations conceptuelles qui dialoguent avec la topographie, la luminosité et la généalogie du lieu, hautement singulier. Pour permettre leur appropriation, les œuvres conçues intègrent toutes une réflexion quant à leur accessibilité par un public de non-initiés.

Un jury de professionnels

En 2024, le jury de l'appel à création était constitué de représentants de la Maison Ackerman et de l'Abbaye royale de Fontevraud ainsi que de trois professionnels spécialisés dans les enjeux de la création contemporaine en site atypique, dont les caves Ackerman sont un parfait exemple :

Marie-Pierre Bathany (directrice du fonds Édouard Leclerc)
Bertrand Godot (directeur de la programmation art contemporain au Carré, le Centre d'art contemporain d'intérêt national de Château-Gontier sur Mayenne)
Fanny Robin (directrice artistique de la fondation Bulukian)

Les lauréats de la Résidence Ackerman-Fontevraud

- 2024 ● **Barreau Charbonnet** (« Le coup de folie »)
- 2023 ● **François Réau** (« Les astres de la nuit que j'aperçois à mon réveil surplombent-ils seulement mon visage »)
- 2022 ● **A.I.L.O** (« Émotions enfouies »)
- 2021 ● **Makiko Furuichi** (« Flux des âmes »)
- 2020 ● **Audrey Guimard et Julien Colombier** (« Heterotopia »)
- 2019 ● **Les Frères Chapuisat** (« La Loge »)
- 2018 ● **Séverine Hubard** (« La salle des colonnes »)
- 2017 ● **Bertrand Gadenne** (« Fragment d'un paysage mythologique »)
- 2016 ● **Vincent Mauger** (« Monument synthétique »)
- 2015 ● **Julien Salaud** (« Fleuve céleste »)

L'ŒUVRE : LE COUP DE FOLIE

L'intention : une rêverie autour de l'univers du kiosque à musique

Structure à la fois fonctionnelle et poétique, « Le coup de folie » est une interprétation architecturale qui mêle des inspirations nostalgiques, celles des anciens kiosques à musique (avec ses plans facettés à la manière des kiosques du XVIII^e siècle), et un tohu-bohu onirique qui entremêle les échelles, les matières et les références entre art déco, chinoiserie et Bauhaus. Concrètement, il s'agit d'une gloriette qui, à la façon d'un ermitage, peut servir d'abri avec sa pergola protégeant des rayons et des éléments, créant une bulle fédératrice le temps d'une poésie, d'une musette ou d'une dégustation.

La plastique copie un certain nombre de registres liés au vin : des milliers de bouteilles teinte feuille morte, flanquées dans des chevalets en bois, forment ainsi de scintillants retables tandis que 4 230 tuiles de verre, soit

2 115 bouteilles de 75 cl fendues en deux dans le sens de la longueur et fixées à la charpente, assurent la couverture de l'ouvrage : le cœur au soleil, elles font ruisseler l'eau de pluie de goulot en goulot tout en laissant filtrer le soleil. Elles forment une peau, donnant à l'édifice une matérialité organique, ou même animale : on pourrait dire reptilienne.

L'installation sera éphémère. Conçu comme tel, le dispositif aux airs de pagode n'a pas de caractère pérenne. Son exposition est programmée sur une durée de cinq saisons. Elle est à visée expérientielle, pouvant servir à une performance, un concert, une dégustation. Érigée en extérieur, elle est aussi un symbole, permettant de célébrer (au sens premier comme au figuré) les dix ans de la Résidence Ackerman-Fontevraud.



L'origine : le kiosque historique de la Maison Ackerman-Laurance

L'œuvre puise sa source dans l'histoire de la Maison Ackerman. Louis-Ferdinand Ackerman, qui succède à son père Jean-Baptiste à la fin des années 1860, entend porter toujours plus haut les couleurs de la maison familiale, laquelle, s'inscrivant au cœur des mutations du commerce mondial, est présente sur les plus belles tables de l'Europe et des Amériques.

La Maison Ackerman-Laurance, comme la maison saumuroise est alors nommée, est ainsi au rendez-vous des grandes expos de la Belle Époque. En 1895, un pavillon est installé sur la place des Quinconces, devant le jardin spécialement créé pour la XIIIe Exposition industrielle de Bordeaux.

La photographie, la toute première dévoilant l'activisme commercial de la maison, donne ainsi à voir un édifice de plan octogonal, en charpente bois et surmonté d'une gigantesque bouteille factice et d'autres plus petites situées aux angles du toit. C'est un succès : deux millions de visiteurs y dégustent les célèbres Brut-Royal et Dry-Royal de la maison saumuroise.

De nombreuses personnalités défilent sur cette scène vivante de bois et de verre, dont le président de la République Félix Faure ou la comédienne Sarah Bernhardt. Dans la mémoire de la maison saumuroise, le kiosque bordelais est un motif fondateur, symbole d'un univers dans lequel ses vins sont des vecteurs de découverte, de rencontre et de convivialité.



Le kiosque en 1895



©Photo : Christophe Gagneux
«Le coup de folie» par Barreuret Charbonnet

Le lieu : le parc de la Maison Ackerman

Pour la première fois, une création issue de la Résidence Ackerman-Fontevraud s'extrait des galeries souterraines de tuffeau pour se dresser, entourée par les sycomores et deux platanes géants, au mitan du parc historique de la Maison Ackerman, qui fait face à l'impressionnante façade ornée d'un bossage fin de l'hôtel abritant le siège de la maison ligérienne, en bordure du fleuve.

Elle est ainsi le passage obligé de nombreux visiteurs, français ou étrangers, faisant le déplacement pour déguster in situ les vins de la plus ancienne maison de fines bulles de Saumur et en découvrir les monumentales caves

troglodytiques aménagées dans le tuffeau, cette pierre crayeuse de couleur blanche caractéristique du vignoble saumurois qui servit à la construction des châteaux de la Loire.

En effet, avec ses galeries souterraines servant à l'élevage de ses fines bulles en Appellations Saumur et Crémant de Loire, la Maison Ackerman, lieu d'histoire et de création, est avant tout un site de production qui renferme notamment la cuvée la plus prestigieuse de la maison, le Crémant de Loire « Royal ».

Les artistes : les designers Nicolas Barreau et Jules Charbonnet

Nés à Nantes en 1986, ils se rencontrent à l'École de design de Nantes Atlantique. Après des expériences en agences d'architecture, ils créent l'atelier Barreau & Charbonnet en 2011 pour composer des scénographies, des mobiliers et des dispositifs plastiques interrogeant nos (modernes) façons d'habiter, de se déplacer ou de s'exprimer.

Les duettistes, qui s'identifient comme des « bricoleurs », aiment à interpréter/détourner les références, historiques, artistiques, culturelles, fonctionnelles, en les associant, les exagérant, les dépouillant à la manière surréaliste. Ces dérives intuitives formulent ainsi des décalages hasardeux, spontanés, impertinents qui se traduisent plastiquement par la réalisation de formes hors normes, permis par

l'accumulation de matériaux, les correspondances chromatiques et les contrastes entre les espaces intérieurs et extérieurs.

Attachés à l'importance de l'activation du projet par le public, ils conçoivent leurs constructions comme des sculptures d'usages qui offrent lectures contemplatives et appropriations intimes avec le site. Ainsi le cas concret de l'installation fabriquée à l'occasion de la Résidence Ackerman-Fontevraud qui se veut un « décorum » à « investir » que ce soit pour « une dégustation » ou « un moment festif en plein air ».

www.barreaucharbonnet.com

« Jules Charbonnet et moi sommes designers de formation.

Aussi, dans nos projets, la question de l'usage est toujours prépondérante. « Le coup de folie » est une installation qui peut autant se regarder qu'être investie : c'est clairement un kiosque, à l'image de ceux qui jalonnent l'histoire de l'architecture de nos parcs et de nos jardins, un lieu où l'on vient flâner ou se retrancher. C'est aussi une folie architecturale (d'où le nom), qui interroge la tradition des folies telles qu'il en existe sur les bords de Loire : des lieux qui empruntent des codes éloignés et qui ainsi, sans avoir l'air, ouvrent les possibles. »

Nicolas Barreau





À SAVOIR

Infos pratiques

Adresse : 19 rue Léopold Palustre 49400 Saumur

Ouverture (tous les jours de l'année) :
avril-mai : 09h30-12h30, 14h00-19h00
juin-septembre : 09h30-19h00
octobre-mars : 10h00-12h30, 14h00-18h30
(dimanche : 10h00-12h30, 14h30-18h30)

Tarifs (visite libre des caves troglodytiques et du parc incluant une dégustation de vin pour les adultes et de jus de raisin pétillants pour les enfants) :

à partir de 18 ans : 6 €
de 12 à 17 ans : 4 €
moins de 12 ans : gratuit

Visite guidée des caves suivie d'une dégustation commentée 8 €

Visites exclusives :

« Art et dégustation » avec dégustation au cœur des installations artistiques
« Accords mets et vins » avec dégustation de spécialités culinaires locales

Calendrier des visites - événements et réservation recommandée sur :

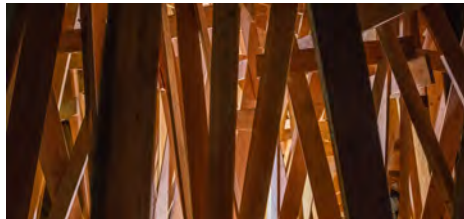
www.ackerman.fr
www.laroutedesvinsdeloire.fr

Les installations à découvrir dans les caves troglodytiques



La Salle des colonnes, Séverine Hubbard (2018)

La quatrième lauréate de la Résidence Ackerman + Fontevraud fait revivre l'âme historique des galeries en créant des étais factices sortis de l'imaginaire d'un architecte fou. Cinq colonnes viennent ainsi souligner le caractère monumental des galeries et mettre en valeur les voûtes taillées par les anciennes générations.



La loge, Les Frères Chapuisat (2019)

Une structure monumentale en bois de 7 mètres de haut, telle une cabane géante. Labyrinthique et à l'architecture totalement anarchique, cette installation immersive tient debout grâce à plus de 10 000 clous ! Une œuvre qui invite à la découverte puisque les visiteurs audacieux peuvent grimper au cœur de qui s'apparente à un cocon de bois.



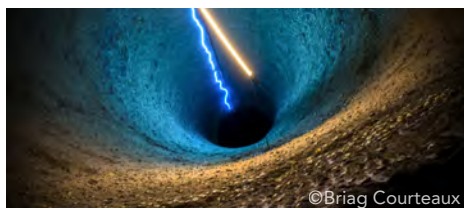
Flux des âmes, Makiko Furuichi (2021)

L'artiste, maître de l'aquarelle, s'est directement inspirée de l'art pariétal en utilisant la technique de la peinture à la chaux. Il en est né une œuvre picturale envoûtante, composée d'éléments fantasmagoriques colorés issus de son imaginaire et peints à même la roche.



Émotions enfouies, A.I.L.O. (2022)

Par ses fascinantes sculptures de miroirs révélant des jeux d'ombres et de lumière, A.I.L.O. (ce qui signifie Atelier d'Immersion Lumineuse et Obscure) transporte les visiteurs dans un univers transcendant. D'illusions d'optique en démultiplications de faisceaux lumineux, la géométrie devient lumière et plonge le spectateur à l'intérieur des installations artistiques.



Les astres de la nuit que j'aperçois à mon réveil surplombent-ils seulement mon visage, François Réau (2023)

Matérialisée par un tube néon de plus de dix mètres de long, l'œuvre fait référence à l'année 1811, qui est celle de la création de la Maison Ackerman mais aussi du passage dans le ciel de la Grande Comète et du souvenir d'un millésime d'exception, surnommé « Comète impériale » en raison du vif éclat des vins et de leur longévité impressionnante. L'installation se présente comme une voûte céleste ornée de 1811 capsules de muselet dorées, telle une nuit étoilée, mystérieuse et magique.



Ecologia naturotica 2, Julien Salaud (2023)

Le premier lauréat de la Résidence Ackerman + Fontevraud a gardé un lien fort avec la Maison Ackerman. Hors résidence, il a ainsi été réinvité l'an passé à composer une nouvelle œuvre. Celle-ci, telle une dentelle, légère et fragile, qui épouserait la voûte et les parois de tuffeau, est une toile spectaculaire et onirique, composée de plusieurs kilomètres de fil de coton blanc tendus sur des milliers de 17 000 clous, dessinant un gigantesque et fantastique bestiaire.



©Photo : Christophe Gagneux
«Le coup de folie» par Barreau et Charbonnet

MAISON ACKERMAN

Créée en 1811, la Maison Ackerman, qui porte le nom de son fondateur, Jean-Baptiste Ackerman, est la plus ancienne maison de fines bulles de Saumur. Elle recouvre aujourd'hui un vignoble qui court sur près de 2 000 hectares de vignes à travers tout le Val de Loire. Les vins qui en naissent, reconnaissables à leur emblématique ruban rouge ou à leur médaille royale, sont des vins, reconnus en AOP Saumur et en AOP Crémant de Loire, qui savent suspendre le temps en saisissant l'art de vivre ligérien dans des bulles à la fois gourmandes et délicates. Ils sont soutenus, en 2024, par une nouvelle identité visuelle qui honore aussi bien l'attachement à la tradition qu'à un sens très contemporain de l'élégance.

www.ackerman.fr

MAISON ACKERMAN

Julien Goudeau
06 63 84 33 26 - jgoudeau@omdv.fr
www.ackerman.fr

PRESSE L'AGENCE CLAIR DE LUNE

Cécile Lenne
06 23 39 56 45 - cecile.lenne@clairdelune.fr
www.clairdelune.fr



@maisonackerman
@fontevraud